



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Economie des entreprises: La gestion des coopératives appréciées par la méthode du surplus

Pierre Mevellec

Abstract

Cooperative management and the method of surpluses - A previous study showed that the traditional criteria for measuring efficiency are not adapted to an evaluation of cooperative management. The method of surpluses enabling the efficiency of the central unit and its influence on the peripheral units to be evaluated seems to be able to throw a new and more coherent light on cooperative management.

Résumé

Un premier travail a montré que les critères traditionnels de mesure d'efficacité ne sont pas adaptés à l'appréciation de la gestion des coopératives. La méthode des surplus permettant de prendre en compte l'efficacité de l'unité centrale et l'influence de celle-ci sur les unités périphériques semble en mesure d'éclairer d'un jour nouveau et d'une manière plus cohérente par rapport à ses caractères spécifiques, la gestion des coopératives.

Citer ce document / Cite this document :

Mevellec Pierre. Economie des entreprises: La gestion des coopératives appréciées par la méthode du surplus. In: Économie rurale. N°119, 1977. Répertoire de travaux actuels de Sciences Humaines dans le monde rural. p. 59;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1977.4367>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1977_num_119_1_4367

Fichier pdf généré le 08/05/2018

LA GESTION DES COOPÉRATIVES APPRÉCIÉE PAR LA MÉTHODE DES SURPLUS

MEVELLEC Pierre

mots clés : Critères d'efficacité, surplus, pouvoir.

Université de Rennes I, Le Rocher aux Frênes, 22590 Pordic.

Résumé : Un premier travail a montré que les critères traditionnels de mesure d'efficacité ne sont pas adaptés à l'appréciation de la gestion des coopératives. La méthode des surplus permettant de prendre en compte l'efficacité de l'unité centrale et l'influence de celle-ci sur les unités périphériques semble en mesure d'éclairer d'un jour nouveau et d'une manière plus cohérente par rapport à ses caractères spécifiques, la gestion des coopératives.

Cooperative management and the method of surpluses

Summary : A previous study showed that the traditional criteria for measuring efficiency are not adapted to an evaluation of cooperative management. The method of surpluses enabling the efficiency of the central unit and its influence on the peripheral units to be evaluated seems to be able to throw a new and more coherent light on cooperative management.

Les critères traditionnels de mesure d'efficacité, développés et utilisés dans le cadre de la firme capitaliste pure, ont été introduits dans les coopératives sans qu'ils aient fait l'objet d'une réflexion théorique suffisante.

Cette procédure est dangereuse car si à une fin propre correspondent des moyens appropriés, l'utilisation de moyens déterminés influence les fins poursuivies. Cette non-neutralité des indicateurs de gestion a été analysée dans le cadre de la théorie des systèmes. Nous pensons qu'à l'heure actuelle l'appareil — le sous-système — de repérage de l'efficacité coopérative est inadaptée sur trois plans :

— L'efficacité se mesure par rapport à un ou plusieurs objectifs. A ces objectifs correspondent des outils de mesure particuliers. Or en l'état actuel des choses, on prétend généralement juger l'efficacité des coopératives dont l'objectif est le service à l'adhérent, par des outils qui ont été élaborés pour mesurer des objectifs de rentabilité des capitaux. Il y a donc une *inadaptation* des critères utilisés par rapport à l'objectif particulier de la coopération.

— L'efficacité est actuellement prise en compte uniquement au niveau de l'entreprise coopérative (unité centrale), or l'objectif de la coopérative n'est pas indépendant des objectifs poursuivis par ses adhérents. L'unité centrale est un centre de profit au service des unités périphériques que constituent ses adhérents, on ne peut donc en mesurer l'efficacité sans avoir de renseignements sur son influence, sur les objectifs des coopérateurs.

Il y a donc une *inadaptation* des critères d'efficacité par rapport à la structure particulière des coopératives.

— Enfin, les coopératives ont un champ d'activité qui est à la fois marchand et non marchand. Les effets externes (progrès techniques, maintien de population, développement régional...) figurent explicitement dans les objectifs poursuivis par les coopératives. Ceux-ci n'étant nullement pris en compte dans les mesures d'efficacité développées par les entreprises capitalistes pures, il existe donc une *inadaptation* des critères d'efficacité par rapport au champ d'activité de la coopérative.

Cette triple inadaptation nécessite de repenser l'utilisation des critères actuellement employés et de proposer de nouveaux outils.

Nous exposons ici les résultats obtenus dans ce domaine par l'emploi de la méthode des surplus. Cette méthode, développée dans un tout autre domaine (mesure de la

productivité et répartition des revenus au plan macro-économique), nous semble apte à fournir un début de réponse au deuxième point souligné plus haut.

Par cette méthode, nous connaissons en effet la productivité physique de l'unité centrale, et également le partage de cette productivité globale et des surplus éventuellement hérités par la coopérative entre les différentes parties prenantes à la vie de la coopérative : clients, fournisseurs, personnel, Etat et *coopérateurs*.

Ces transferts de surplus vers les coopérateurs traduisent partiellement l'évolution du revenu de ces derniers. Or on peut estimer que l'amélioration de son revenu constitue pour le coopérateur l'objectif poursuivi.

La méthode répond donc bien aux critiques formulées vis-à-vis des critères traditionnels actuellement utilisés, dans la mesure où elle permet de tenir compte de la structure particulière de la coopérative.

L'application de la méthode à un petit groupe de coopératives des Côtes-du-Nord (2 laitières, 2 viandes, 2 polyvalentes) sur une période de quatre années, permet d'autre part d'aboutir à la conclusion que les coopératives ne constituent pas un écran entre le coopérateur et le marché. La coopérative répercute sur l'adhérent les mouvements du marché et ne semble pas capable, en l'état actuel, de jouer un rôle réducteur des fluctuations du marché vis-à-vis du coopérateur. Cela confirme donc la théorie de la « coopérative-prolongement de l'exploitation ».

Une extension de la méthode est actuellement en cours dans de grandes coopératives et il ne fait pas de doute que l'on pourra bientôt utiliser les résultats de l'analyse pour mieux comprendre la place de la coopération dans le complexe agro-alimentaire. La méthode est propre à fournir des éléments d'analyse de la gestion passée et à servir de support à une gestion prévisionnelle. Si son application se répandait à l'ensemble des coopératives, cela placerait celle-ci en position favorable pour jouer un rôle majeur dans la mise en place, inévitable à terme, d'une réelle politique du revenu agricole.

Les coopératives ont donc un double intérêt à l'étude et l'application de la méthode des surplus : obtenir une meilleure analyse de sa situation actuelle, se doter d'un outil de connaissance supplémentaire lui permettant de préparer un rôle futur dans le domaine de la politique des revenus.